



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### METRO ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2024

(Montréal, le 24 avril 2024) - METRO INC. (TSX : MRU) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, clos le 16 mars 2024.

#### FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2024

- Chiffre d'affaires de 4 655,5 millions \$, en hausse de 2,2 %
- Chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> en hausse de 0,2 %, et en hausse de 2,7 % en tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(2)</sup>
- Chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> en hausse de 5,9 %
- Bénéfice net de 187,1 millions \$, en baisse de 14,5 %, et bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de 206,4 millions \$, en baisse de 8,4 %
- Bénéfice net dilué par action de 0,83 \$, en baisse de 10,8 %, et bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 0,91 \$, en baisse de 5,2 %
- Transition vers notre nouveau centre de distribution automatisé à Terrebonne en bonne voie

| (en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)              | 12 semaines / Exercices financiers |       |         |       |               |  |
|--|------------------------------------|-------|---------|-------|---------------|--|
|  | 2024                               | %     | 2023    | %     | Variation (%) |  |
| Chiffre d'affaires   | 4 655,5                            | 100,0 | 4 554,5 | 100,0 | 2,2           |  |
| Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs | 439,1                              | 9,4   | 447,3   | 9,8   | (1,8)         |  |
| Bénéfice net   | 187,1                              | 4,0   | 218,8   | 4,8   | (14,5)        |  |
| Bénéfice net dilué par action  | 0,83                               | —     | 0,93    | —     | (10,8)        |  |
| Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>                                     | 206,4                              | 4,4   | 225,4   | 4,9   | (8,4)         |  |
| Bénéfice net dilué par action ajusté <sup>(1)</sup>                    | 0,91                               | —     | 0,96    | —     | (5,2)         |  |

| (en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)              | 24 semaines / Exercices financiers |       |         |       |               |  |
|--|------------------------------------|-------|---------|-------|---------------|--|
|  | 2024                               | %     | 2023    | %     | Variation (%) |  |
| Chiffre d'affaires   | 9 629,7                            | 100,0 | 9 225,4 | 100,0 | 4,4           |  |
| Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs | 907,2                              | 9,4   | 909,3   | 9,9   | (0,2)         |  |
| Bénéfice net   | 415,6                              | 4,3   | 449,9   | 4,9   | (7,6)         |  |
| Bénéfice net dilué par action  | 1,82                               | —     | 1,90    | —     | (4,2)         |  |
| Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>                                     | 441,4                              | 4,6   | 463,0   | 5,0   | (4,7)         |  |
| Bénéfice net dilué par action ajusté <sup>(1)</sup>                    | 1,93                               | —     | 1,96    | —     | (1,5)         |  |

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 16 mars 2024 avec celle se terminant le 18 mars 2023.

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Nous sommes satisfaits de la croissance de nos ventes au deuxième trimestre, alors que nous avons réalisé une solide performance au même trimestre l'an dernier et que l'inflation continue de diminuer. Les résultats ont été conformes à nos attentes alors que nous avons complété la majeure partie de la transition vers notre nouveau centre de distribution automatisé de produits frais et surgelés à Terrebonne. Nos équipes se concentrent maintenant à améliorer la productivité et nous nous préparons également pour le lancement de la phase finale de notre centre de distribution de produits frais automatisé à Toronto cet été. Enfin, nous annonçons aujourd'hui le lancement de notre programme de récompenses MOI dans nos magasins d'alimentation de l'Ontario plus tard cette année, qui offrira encore plus d'économies à nos clients. Nous sommes confiants que nos investissements soutenus dans notre chaîne d'approvisionnement, nos réseaux de détail et nos capacités numériques continueront de créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires<sup>(3)</sup> », a déclaré Eric La Flèche, président et chef de la direction.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2024, clos le 16 mars 2024, a atteint 4 655,5 millions \$, en hausse de 2,2 % comparativement au chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2023, clos le 11 mars 2023, attribuable à la hausse du chiffre d'affaires dans notre réseau de détail. Notre inflation alimentaire était d'environ 3,0 %, en baisse par rapport à 4,0 % au trimestre précédent.

Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 0,2 % au deuxième trimestre de l'exercice 2024 (5,8 % au deuxième trimestre de 2023), et en hausse de 2,7 % en tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(2)</sup>. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 5,9 % (7,3 % au deuxième trimestre de 2023), soit une hausse de 6,0 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 5,8 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>, attribuable à la forte saison de toux et rhume et à des stratégies de mise en marché efficaces.

Le chiffre d'affaires des 24 premières semaines de l'exercice 2024 a atteint 9 629,7 millions \$ comparativement à 9 225,4 millions \$ pour la période correspondante de 2023, une hausse de 4,4 %.

### BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET PERTES DE VALEUR D'ACTIFS

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts, l'amortissement et les pertes de valeur d'actifs.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs du deuxième trimestre de l'exercice 2024 a été de 439,1 millions \$ ou 9,4 % du chiffre d'affaires, une baisse de 1,8 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2023. Cette année, le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs comprenait des gains sur cession d'actifs de 7,2 millions \$ comparativement à des pertes de 0,3 million \$ l'an dernier. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2024, le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs a été de 907,2 millions \$ ou 9,4 % du chiffre d'affaires, une baisse de 0,2 % comparativement à la période correspondante de 2023.

Notre taux de marge brute<sup>(1)</sup> a été de 19,9 % et 19,7 % pour le deuxième trimestre et les 24 premières semaines de l'exercice 2024, comparativement à 20,1 % et 19,8 % pour les périodes correspondantes de 2023, reflétant une marge alimentaire plus basse.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,7 % au deuxième trimestre de l'exercice 2024, comparativement à 10,3 % pour le même trimestre de 2023. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement liée à la mise en service de notre nouveau centre de distribution automatisé des produits frais et surgelés à Terrebonne. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2024, notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,4 % comparativement à 10,0 % pour la période correspondante de 2023.

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 16 mars 2024 avec celle se terminant le 18 mars 2023.

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## AMORTISSEMENT

La dépense d'amortissement pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 a été de 129,5 millions \$ comparativement à 120,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023. L'augmentation de la dépense d'amortissement est principalement attribuable à la mise en service de notre nouveau centre de distribution automatisé des produits frais et surgelés à Terrebonne. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2024, la dépense d'amortissement a été de 260,6 millions \$ comparativement à 240,7 millions \$ pour la période correspondante de 2023.

## PERTES DE VALEUR D'ACTIFS

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs totalisant 20,8 millions \$ découlant de la décision de retirer les magasins Metro de l'Ontario du programme de fidélisation Air Miles® à l'automne 2024. Ces pertes de valeur représentent la valeur comptable totale de l'actif au titre du programme de fidélisation.

## FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 ont été de 34,1 millions \$ comparativement à 28,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023. La hausse est principalement attribuable à une augmentation de la dette et des intérêts capitalisés moindres liés à nos projets d'automatisation des centres de distribution. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2024, les frais financiers nets ont été de 66,5 millions \$ comparativement à 55,4 millions \$ pour la période correspondante de 2023.

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 67,6 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2024 avec un taux d'imposition effectif de 26,5 % comparativement à 79,6 millions \$ et un taux d'imposition effectif de 26,7 % au deuxième trimestre de l'exercice 2023. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2024, la charge d'impôts a été de 143,7 millions \$ comparativement à 163,3 millions \$ pour la période correspondante de 2023, avec des taux d'imposition effectifs de 25,7 % et 26,6 % respectivement.

## BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ<sup>(1)</sup>

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2024 a été de 187,1 millions \$ comparativement à 218,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023, et le bénéfice net dilué par action de 0,83 \$ par rapport à 0,93 \$ en 2023, en baisse de 14,5 % et 10,8 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du deuxième trimestre de l'exercice 2024 a été de 206,4 millions \$ comparativement à 225,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 0,91 \$ comparativement à 0,96 \$, soit des baisses de 8,4 % et 5,2 % respectivement.

Le bénéfice net pour les 24 premières semaines de l'exercice 2024 a été de 415,6 millions \$ comparativement à 449,9 millions \$ pour la période correspondante de 2023, et le bénéfice net dilué par action de 1,82 \$ par rapport à 1,90 \$ en 2023, en baisse de 7,6 % et 4,2 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> des 24 premières semaines de l'exercice 2024 a été de 441,4 millions \$ comparativement à 463,0 millions \$ pour la période correspondante de 2023 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 1,93 \$ comparativement à 1,96 \$, soit des baisses de 4,7 % et 1,5 % respectivement.

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 16 mars 2024 avec celle se terminant le 18 mars 2023.

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)<sup>(1)</sup>

|  | 12 semaines / Exercices financiers          |                           |   |                           |                 |              |
|--|---|---------------------------|---|---------------------------|-----------------|--------------|
|  | 2024  |                           | 2023  |                           | Variation (%)   |              |
|  | Bénéfice net<br>(en millions<br>de dollars) | BPA dilué<br>(en dollars) | Bénéfice net<br>(en millions<br>de dollars) | BPA dilué<br>(en dollars) | Bénéfice<br>net | BPA<br>dilué |
| Selon les états financiers   | <b>187,1</b>                                | <b>0,83</b>               | 218,8                                       | 0,93                      | (14,5)          | (10,8)       |
| Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts de 2,7 \$  | <b>18,1</b>                                 |                           | —   |                           |                 |              |
| Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée, net d'impôts de 1,6 \$                                     | <b>(5,4)</b>                                |                           | —   |                           |                 |              |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 2,3 \$ | <b>6,6</b>                                  |                           | 6,6   |                           |                 |              |
| Mesures ajustées <sup>(1)</sup>  | <b>206,4</b>                                | <b>0,91</b>               | 225,4                                       | 0,96                      | (8,4)           | (5,2)        |

|  | 24 semaines / Exercices financiers          |                           |   |                           |                 |              |
|--|---|---------------------------|---|---------------------------|-----------------|--------------|
|  | 2024  |                           | 2023  |                           | Variation (%)   |              |
|  | Bénéfice net<br>(en millions<br>de dollars) | BPA dilué<br>(en dollars) | Bénéfice net<br>(en millions<br>de dollars) | BPA dilué<br>(en dollars) | Bénéfice<br>net | BPA<br>dilué |
| Selon les états financiers   | <b>415,6</b>                                | <b>1,82</b>               | 449,9                                       | 1,90                      | (7,6)           | (4,2)        |
| Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts de 2,7 \$  | <b>18,1</b>                                 |                           | —   |                           |                 |              |
| Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée, net d'impôts de 1,6 \$                                     | <b>(5,4)</b>                                |                           | —   |                           |                 |              |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 4,7 \$ | <b>13,1</b>                                 |                           | 13,1  |                           |                 |              |
| Mesures ajustées <sup>(1)</sup>  | <b>441,4</b>                                | <b>1,93</b>               | 463,0                                       | 1,96                      | (4,7)           | (1,5)        |

## PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités présentement en vigueur permet à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires entre le 25 novembre 2023 et le 24 novembre 2024. Entre le 25 novembre 2023 et le 5 avril 2024, la Société a racheté 3 945 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 70,18 \$, pour une considération totale de 276,9 millions \$.

## DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré, le 23 avril 2024, un dividende trimestriel de 0,3350 \$ par action, le même montant que celui déclaré au dernier trimestre.

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 16 mars 2024 avec celle se terminant le 18 mars 2023.

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « continuer », « prévoir » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur les industries alimentaire et pharmaceutique au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2024.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues décrites dans nos déclarations prospectives sont présentés sous la rubrique « Gestion des risques » se trouvant dans le rapport annuel 2023 de la Société.

Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures financières non conformes aux PCGR, aux ratios non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières, soit les mesures de gestion du capital, les mesures financières supplémentaires et le total des mesures sectorielles, au sens du Règlement (collectivement, les « mesures financières déterminées »).

Les mesures financières déterminées que nous présentons dans nos documents rendus publics sont décrites ci-dessous par type de mesures.

### MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net ajusté** est une mesure financière non conforme aux PCGR qui, en ce qui concerne sa composition, est ajustée pour exclure les éléments spéciaux de la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans nos états financiers consolidés qui est le bénéfice net. Les éléments spéciaux peuvent inclure les charges d'acquisition et de restructuration, les gains ou les pertes sur la disposition de placements, l'amortissement et les pertes de valeur des actifs incorporels résultant d'une acquisition d'entreprise et des ajustements significatifs d'impôt au titre d'exercices antérieurs.

Pour les mesures de performance financière, nous estimons que la présentation d'un bénéfice ajusté en fonction de ces éléments, qui ne reflètent pas nécessairement la performance de la Société, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative, leur permettant ainsi de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

### RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net dilué par action ajusté** est un ratio non conforme aux PCGR en raison du fait qu'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante. La composante non conforme aux PCGR utilisée est le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup>. Le bénéfice net dilué par action ajusté est calculé en divisant le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 16 mars 2024 avec celle se terminant le 18 mars 2023.

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté pour refléter les effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Nous sommes d'avis que la présentation de ce ratio, dont au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative. Ainsi, les lecteurs des états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

## MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Les mesures financières supplémentaires décrites ci-dessous sont, ou devraient être, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus de la Société.

**Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables** est défini comme étant les ventes au détail de magasins comparables ayant plus de 52 semaines consécutives d'opérations incluant les magasins relocalisés, agrandis et rénovés. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables est une mesure établie sur la base de tous les magasins de notre réseau, y compris ceux qui ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société.

**Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables (incluant le chiffre d'affaires total, de la section commerciale et des médicaments d'ordonnance)** est défini comme étant les ventes au détail de pharmacies comparables ayant plus de 52 semaines consécutives d'opérations incluant les pharmacies relocalisées, agrandies et rénovées. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables ne fait pas partie des états financiers consolidés de la Société parce que les pharmacies sont détenues par des pharmaciens propriétaires.

Le **taux de marge brute** est calculé en divisant la marge brute par le chiffre d'affaires.

## PERSPECTIVES<sup>(3)</sup>

Avec la transition en cours vers notre nouveau centre de distribution automatisé à la fine pointe de la technologie à Terrebonne et le lancement de la phase finale de notre centre de distribution automatisé de produits frais à Toronto cet été, nous sommes confrontés à d'importants vents contraires au cours de l'exercice 2024, alors que nous subissons un dédoublement temporaire des coûts et des inefficacités de la courbe d'apprentissage, ainsi qu'une augmentation de l'amortissement et une baisse des intérêts capitalisés. Bien que ces investissements nous placent en bonne position pour poursuivre notre croissance profitable à long terme, nous n'absorberons pas entièrement ces dépenses supplémentaires et nous prévoyons actuellement que le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs augmentera de moins de 2 % au cours de l'exercice 2024, par rapport au niveau déclaré au cours de l'exercice 2023, et que le bénéfice net ajusté par action pour l'exercice 2024 sera stable à 0,10 \$ de moins que celui déclaré pour l'exercice 2023. Nous prévoyons renouer avec la croissance de nos bénéfices après l'exercice 2024 et maintenons notre objectif de croissance annuel divulgué entre 8 % et 10 % pour le bénéfice net par action à moyen et long terme.

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 16 mars 2024 avec celle se terminant le 18 mars 2023.

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les résultats du **deuxième trimestre 2024** qui aura lieu **aujourd'hui, le 24 avril 2024, à 9h00 (HAE)**. Pour accéder à la conférence, le numéro de téléphone à composer est le (416) 764-8651 ou 1 (888) 390-0620. Les journalistes et le public investisseur pourront y accéder en mode écoute seulement.

***Avis aux lecteurs*** : Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ainsi que le rapport de gestion du deuxième trimestre 2024 de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : **[www.corpo.metro.ca](http://www.corpo.metro.ca)** - Site corporatif - Investisseurs - Résultats trimestriels 2024 - Deuxième trimestre 2024.

(30)

**Source :** METRO INC.

**Renseignements :** François Thibault  
Vice-président exécutif,  
chef de la direction financière et trésorier  
Tél. : (514) 643-1003

**Service des relations  
avec les investisseurs :** Tél. : (514) 643-1000  
[www.metro.ca](http://www.metro.ca)

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 16 mars 2024 avec celle se terminant le 18 mars 2023.

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »